



Communiqué de presse



Roissy, le 23 avril 2012

## AIR AUSTRAL : Mise au point

Le SNPNC-FO condamne les interventions de la CFDT (au regard de l'article paru dans le JIR du 16 Avril ) , visant plus à semer le trouble qu'à se maintenir dans une dynamique de cohésion et d'entente.

Le SNPNC-FO ne cautionne pas l'article paru dans le JIR du 16 avril dernier, visant plus à semer le trouble qu'à se maintenir dans une dynamique de cohésion et d'entente.

Le SNPNC-FO affirme le rôle principal d'un Délégué Syndical est de représenter tous les salariés, de défendre leurs intérêts et d'améliorer leurs conditions de travail ; nos actions menées par le passé ont servi cette conviction.

Il est de notre RESPONSABILITE à toutes et tous, salariés et actionnaires pour certains d'entre nous, représentants du personnel, de nous concentrer sur l'avenir de l'entreprise, sur les projets industriels, économiques et sociaux d'un Directoire recomposé.

La population salariale de l'entreprise - jeune ou moins jeune - n'aspire qu'à une chose : maintenir son emploi, le pérenniser.

Le SNPNC-FO condamne l'individualisme et l'égoïsme qui sont totalement incompatibles avec les valeurs d'un engagement syndical, engagement devant s'inscrire dans la constance et la durée, au profit de la collectivité des salariés, et dans le respect de l'entreprise.

Le SNPNC-FO saura s'associer avec tous ceux qui aspirent à une communication positive, constructive et respectueuse de notre entreprise qui n'a pas à rougir de ce qu'elle a été, de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera, toujours grâce à l'implication au quotidien de l'ensemble de ses salariés, qui contribuent fortement à sa réputation.

**LE SALARIE EST UN INDIVIDU D'UNE COLLECTIVITE, CE QUI IMPLIQUE DES DROITS, ET AUSSI DES DEVOIRS.**

Laurent MAUNIER  
Délégué Syndical